



Repas intergénérationnels

13 février



Les mardis 13 et 20 février derniers, des repas intergénérationnels ont été organisés avec des aînés, de plus de 70 ans, de certaines rues du village. Ceux-ci ont été contactés et invités à venir prendre un repas, à la restauration scolaire, en compagnie des enfants de l'école. A chaque repas, une dizaine d'aînés ont pu découvrir l'ambiance chaleureuse de la restauration scolaire et discuter avec les enfants.

Aînés comme enfants ont été enchantés de ces moments conviviaux autour d'un bon repas servi par les agents communaux que l'on remercie. Cette action menée par la commission « Cadre de Vie et développement Durable » sera reconduite dans les mois qui suivent et les aînés de plus de 70 ans d'autres quartiers seront contactés.

La commission « Information et Communication »



20 février



Accueil de loisirs - Vacances de printemps 2024

La commune de Marquette-en-Ostrevant organise un accueil de loisirs sans hébergement, ouvert aux enfants et adolescents (3 à 14 ans) du lundi 22 avril au vendredi 26 avril 2024 soit une semaine complète, sur le thème :

« La faune et la flore ».

Les dossiers d'inscription seront à retirer en Mairie de Marquette-en-Ostrevant, à compter du lundi 26 février 2024.

Ils devront être rendus **complets et uniquement** lors des permanences tenues par Mme Mélanie LEFEBVRE, Directrice, secondée par Marina et/ou Marjorie, le mercredi 13 mars 2024 de 8h30 à 12h et s'il reste des places le samedi 16 mars 2024 de 9h00 à 12h00, au

11 bis, rue A. Grivillers, groupe scolaire «Les Chrysalides ». Aucun dossier ne sera accepté en dehors de celles-ci.

Capacité d'accueil limitée à 75 places.

Pour les enfants domiciliés à Wasnes-au-Bac, Wavrechain-Sous-Faulx et Emerchicourt, l'accès est limité à 15 places disponibles pour l'ensemble des 3 communes conventionnées.



Les espaces verts de la commune sont régulièrement souillés par des déjections canines. Cette pollution remet en cause la salubrité et l'hygiène des espaces de loisirs.

Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts, favorise la prolifération des microbes et augmente les risques de chutes.

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils sont tenus de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que la commune conserve son cadre de vie agréable et convivial.

Nous comptons sur vous.



Volley-Ball

Salle Narcisse Midavaine

Championnat 25/02/24

9h00 : Féminines - Quarouble

10h30 : Masculins - Dompierre

Merci de venir les encourager.

*Gérard Herbin, Président
du Club*

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Prévention gendarmerie



La gendarmerie vous informe de l'existence d'une application destinée aux citoyens, qui permet d'effectuer des démarches en ligne, des signalements, de recevoir des informations locales, des conseils pratiques, voire de chatter avec des gendarmes, et d'accompagner des victimes. Pour accéder aux services téléchargez l'application

masecurite.interieur.gouv.fr

disponible sur Google play ou App Store, ou via le QR CODE ci-contre.



Assemblée générale de la SHLE

prévue les 20, 21 et 22 septembre 2024 qui sera consacrée aux sports à Emerchicourt. Le bilan financier présenté par notre trésorier Daniel Fauquette a montré un équilibre parfait.

M. le Maire nous a fait l'honneur de participer à notre assemblée, il s'est félicité du dynamisme de notre société et espère voir d'autres belles expositions sur notre village dont l'histoire est particulièrement riche.

*Le secrétaire Michel
VOLCKCRICK*

ASSOCIATION DES AMIS PÊCHEURS D'EMERCHICOURT

OUVERTURE LE SAMEDI 2 MARS 2024 DÈS 7H00

DÉLIVRANCE DES CARTES ANNUELLES AU LOCAL DU MARAIS

DEPUIS LE VENDREDI 16 FÉVRIER 2024

TOUS LES JOURS DE 11H00 À 13H00

WEEK-END DE 11H00 À 13H30



CARTE ANNUELLE : 27 EUROS

POUR PERMETTRE L'ACCÈS AUX FAMILLES ET AUX JEUNES, DES TARIFS MODULABLES SONT PROPOSÉS : COUPLES, COUPLES + ENFANTS, ADOS.

GRATUIT POUR LES MOINS DE 15 ANS AVEC AUTORISATION PARENTALE.

PÊCHE OCCASIONNELLE : 5 EUROS LA JOURNÉE